



BULLETIN DE SESSION Décembre 2019

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Vous venez d'inaugurer la 51^e législature et aurez l'occasion d'influer en tant que parlementaire sur les années 2020 – 2023. Nous vous félicitons pour votre (ré-)élection et vous souhaitons un travail fructueux en tant qu'élu-e de notre parlement.

Nous nous réjouissons des échanges factuels et ciblés que nous pourrions avoir ensemble, que ce soit pour corréliser nos intérêts au quotidien ou pour ce qui concerne plus concrètement la SSPA.

Parmi les très nombreux objets qui seront soumis à votre décision, vous pouvez, en tant que conseillère nationale récemment élue ou conseiller national récemment élu, contribuer à instaurer plus de transparence au sein du parlement. Le 2 décembre prochain, vous aurez ainsi la possibilité de poursuivre les efforts déjà entrepris par le Conseil des Etats en la matière.

En notre qualité d'association professionnelle des spécialistes en matière de public affairs (SSPA), nous vous invitons à suivre le projet du Conseil des Etats.

Nous sommes convaincus qu'une représentation transparente des intérêts constitue un élément important du processus de décision démocratique!

La SSPA s'engage en faveur de la reconnaissance de l'importance de la représentation des intérêts dans le processus démocratique et de l'instauration d'une transparence favorisant la qualité.

Nous vous remercions de votre engagement!

Par ailleurs, nous serions heureux de vous compter, le mardi 10 décembre 2019, parmi nos hôtes à notre traditionnelle manifestation de session SSPA consacrée cette fois à la question de la collaboration au sein du nouveau parlement: entre parlementaires, mais aussi avec les représentants d'intérêts, par exemple des cercles de la SSPA.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer!

La SSPA

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Robert P. Hilty
Membre du comité

Urs Martin
Membre du comité

Felix Schneuwly
Membre du comité

Sacra Tomisawa
Membre du comité

Alena Weibel
Membre du comité

15.438 Iv. pa. Berberat:
Pour une réglementation destinée
à instaurer de la transparence en
matière de lobbyisme

CN, lundi 2 décembre 2019

L'initiative parlementaire Berberat a déjà beaucoup occupé les esprits. Alors que le Conseil des États – et la Commission des institutions politiques (CIP) dont l'initiative est issue – approuve sa mise en œuvre dans le cadre d'un projet concret, le Conseil national l'a jusqu'ici rejetée. La décision de sa commission chargée de l'examen préalable a été légèrement plus positive que prévu: de toute évidence, la vision commence à s'imposer que la transparence doit être améliorée dans les affaires du parlement. La première petite étape proposée, selon laquelle les représentant-e-s d'intérêts doivent à l'avenir indiquer leur mandant et leurs mandats dans un registre public, est par conséquent un pas dans le bon sens. La SSPA – qui pratique depuis

longtemps de la sorte – est favorable à la mise en place d'une réglementation officielle à ce sujet. Cette démarche montrerait que le parlement assume sa responsabilité et qu'il évalue correctement l'importance de la conciliation des intérêts qui a lieu quotidiennement au sein du processus démocratique.

Pour mémoire: le Conseil des États a déjà décidé en hiver 2018 que les représentants d'intérêts qui souhaitent accéder au Palais fédéral par le biais de la carte d'accès d'un membre du parlement devraient à l'avenir s'inscrire dans un registre public. Il s'agit de préserver cette variante minimale d'une clarification des règles au profit des représentants professionnels d'intérêts.

Nous vous invitons, pour l'objet 15.438, à suivre le Conseil des États (9 septembre 2019) et la minorité de la CIP-N (10 octobre 2019).



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne

15.433 Iv. pa. (Caroni) Moret: Mandats des lobbyistes ayant accès au Palais fédéral. Pour plus de transparence

Le traitement de l'init. parl. Berberat reprend les préoccupations soulevées par A. Caroni. Le Conseil national a décidé de classer cette initiative le 27 septembre dernier, estimant que ses objectifs ont déjà été concrétisés dans le projet lié à l'initiative Berberat et sont donc atteints ou qu'ils pourront l'être si l'initiative Berberat est acceptée. Ce qui démontre pour le moins que même le Conseil national réfléchit désormais sérieusement au moyen d'amener dans les affaires du Conseil un peu plus de transparence et donc également plus de crédibilité.

Nouveau rapport de l'OCDE sur le lobbying: prochaine édition en 2020

«Sans la transparence et l'intégrité, l'intérêt pour la politique publique faiblirait, la confiance des gens dans leur gouvernement s'éroderait et la légitimité de la politique s'en verrait compromise.» C'est dans ces termes que l'OCDE a lancé en 2019 un vaste sondage sur le lobbying et la défense des intérêts. L'objectif du sondage est d'actualiser et renouveler les recommandations de transparence décidées en 2010. Le rapport paraîtra en 2020 sur la base des résultats du sondage dans tous les pays membres de l'OCDE.

Les principes de l'OCDE en matière de lobbying se trouvent sur:

<https://www.oecd.org/gov/ethics/Lobbying-Brochure.pdf>

SSPA: Qui sommes-nous?

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandants.



Photo: Services du Parlement, 3003 Berne

La conciliation des intérêts est au centre du processus démocratique

La SSPA souligne:

- Le parlement est la plateforme de la conciliation des intérêts. La représentation des intérêts vise à permettre des décisions acceptables. Le lobbying est un élément constitutif de notre démocratie participative et, partant, une partie importante de la politique.
- L'autorégulation de la SSPA s'applique à ses membres, en particulier à ceux qui pratiquent le lobbyisme au parlement. L'autodéclaration en vigueur et la liste des mandats de tous les membres qui en fait partie montrent les critères qu'un registre public devrait remplir pour instaurer de la transparence.
- Une réglementation officielle définie par le Parlement s'appliquerait à tous ceux qui représentent des intérêts au Palais fédéral: Le Parlement a toujours la possibilité de définir une réglementation au sujet de l'accès de tous les représentants d'intérêts. La SSPA continue à s'engager dans ce sens, à défendre la bonne réputation de la profession et à apporter à cet effet ses connaissances et son expérience.

Nos manifestations

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la manifestation de la Société Suisse de Public Affairs (SSPA) organisée durant la prochaine session de décembre 2019 sur le thème suivant:

Manifestation de la session d'hiver «Lobbying à la Berne fédérale – comment se positionne le nouveau Parlement?»

Mardi 10 décembre 2019

12h30 à 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

Les élections 2019 ont suscité bien des émotions. Les Verts ont fortement progressé, les Vert'Libéraux également, le PDC a pu se maintenir, alors que le PLR, le PS et l'UDC ont connu un recul parfois important. Mais il y a encore d'autres perdants, à savoir les grandes associations comme l'Union des arts et métiers, et du côté des gagnants, on peut citer les organisations environnementales. Le nouveau parlement est plus féminin et plus jeune. De plus, le renouvellement au sein du Conseil national et du Conseil des États n'a plus été aussi important depuis bien longtemps. Quelles sont dès lors les conséquences de ces bouleversements sur le travail des professionnel-les du lobbying?

Exposé d'introduction (13h15)

«Lobbying à la Berne fédérale»

Reto Wiesli, Président SSPA

Table ronde (13h35 – 14h30)

- **Jacqueline de Quattro**, Conseillère nationale PLR VD (Conseillère d'État VD)
- **Esther Friedli**, Conseillère nationale UDC SG (conseillère en communication, restauratrice)
- **Corina Gredig**, Conseillère nationale Verts'libéraux, ZH (directrice GLP Lab)
- **Greta Gysin**, Conseillère nationale Les Verts TI (business developer)
- **Jon Pult**, Conseiller national PS GR (conseiller en stratégie et communication)

Moderation

Martin Schläpfer, ancien membre comité SSPA

Nous vous saurions gré de **confirmer votre participation jusqu'au lundi 9 décembre 2019** sous:

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations>



Photo: Services du Parlement, 3003 Berne

Autres annonces préalables 2020
(Réservez la date)

Séminaire éthique

Notre séminaire d'éthique en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise BFH, la Haute école de gestion de Fribourg et la Haute école Arc aura de nouveau lieu l'année prochaine. La date et le programme détaillé seront affichés sur notre site Web.

Manifestations de session 2020

AG & manifestation de la session de printemps

10 mars 2020

10h45 à 12h15 et 12h30 à 14h30

Manifestation de la session d'été

9 juin 2020

12h30 à 14h30

Manifestation de la session d'automne

15 septembre 2020

12h30 à 14h30

Manifestation de la session d'hiver

8 décembre 2020

12h30 à 14h30